

Prévention des actes de piraterie et des attaques à main armée



Contenu

- Rappel historique sur la lutte contre la piraterie maritime ;
- Mode opératoire des pirates ;
- Cadre juridique et légitime défense ;
- Circulaires OMI
- Etude sur l'évaluation des risques d'un navire ;
- Organisation de la protection à bord (BMP4) ;
- Moyens de communication et d'alerte ;
- Etude d'un cas concret.



Une attestation individuelle de formation en français et en anglais est fournie à l'issue.

DUREE : 1 jour (7h)

LANGUE : français ou anglais

LIEU : dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays

PREREQUIS : numéro de marin

Compétences Développées

- Connaître le mode opératoire des pirates, les armes utilisées et leur puissance ;
- Savoir évaluer les risques d'un navire, ;
- Mettre en place un dispositif matériel pour ralentir, voire interdire la montée à bord des pirates, ;
- Organiser et mettre en action un dispositif de protection de l'équipage lors d'une attaque ;
- Comment réagir lorsque des pirates sont à bord ou lorsque le navire et les marins sont pris en otage ;
- Connaître, alerter et rendre compte aux organismes dédiés à la protection des navires mar-



Références

OMI

Model course 3.23 :
Action to be taken
to prevent acts of
piracy and armed